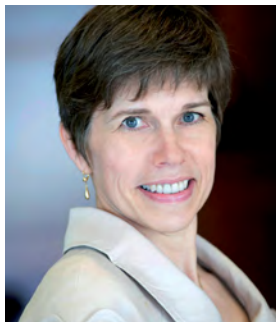




VERS L'ÉTABLISSEMENT DE LIGNES DIRECTRICES NATIONALES L'AMQ DÉPOSE UN PROJET D'ÉVALUATION À L'INESSS



Le 15 septembre dernier, la présidente de l'AMQ, la D^{re} Ruth Vander Stelt, accompagnée du D^r Jean-François Lajoie et de la D^{re} Geneviève Desbiens, rencontraient le président-directeur général de l'INESSS, le D^r Roberto Iglesias, qui était accompagné de la D^{re} Véronique Déry, vice-présidente aux affaires scientifiques et professionnelles de l'organisme.

La rencontre se tenait dans le cadre de la tournée de consultation des partenaires amorcée au cours de l'été par l'INESSS. Dans le guide de discussion de l'INESSS, il est question d'un principe d'action incontournable, soit de travailler étroitement avec et pour le milieu de la santé et des services sociaux.

Pour l'AMQ, il ne fait pas de doute que toute la question du transfert des connaissances est un enjeu déterminant de l'INESSS. Plus spécifiquement, il faut faire en sorte que les recommandations de l'INESSS ne restent pas lettre morte et soient communiquées aux milieux cliniques de façon efficace et intégrées par les professionnels sur le terrain.

L'AMQ a également accueilli avec satisfaction la présence, dans l'énoncé de mission de l'INESSS, de la notion de couverture par le régime public. Il s'agissait là d'une recommandation très explicite faite par l'AMQ devant la commission parlementaire

chargée d'étudier le projet de loi 67 créant l'INESSS. Même si cette notion n'est pas explicite dans la Loi, le fait pour l'INESSS de l'intégrer dans son guide de discussion démontre bien qu'il en fait une préoccupation.

Continuité et uniformité

Depuis cette rencontre, les dirigeants de l'AMQ ont déposé officiellement un projet d'évaluation qu'ils voudraient voir intégré à la planification stratégique 2012-2015 de l'INESSS. Essentiellement, le projet vise l'établissement de lignes directrices nationales concernant les niveaux d'intervention, y compris le statut de réanimation, à l'intention des médecins et des autres professionnels oeuvrant dans les milieux cliniques, autant en établissement que dans les installations indépendantes.

Le problème rencontré dans le réseau en est un d'uniformité d'approche dans les divers milieux cliniques. Il existe, au Québec, de nombreux modèles de niveaux de soins et d'intervention médicale, que ce soit dans les établissements de soins de courte durée ou de longue durée, ou dans les installations indépendantes. Cependant, dans certains milieux, il n'existe aucun modèle, ou encore sa mise en application est facultative.

Les patients ne peuvent compter sur une continuité et une uniformité d'approche dans leurs soins médicaux et ils doivent constamment faire face à des échelles d'intervention variables, selon les régions et selon les milieux de pratique. Cette situation est susceptible d'entraîner une perte d'efficacité et des coûts sur le plan de l'utilisation des ressources, en plus d'être une source de confusion tant chez les médecins que chez leurs patients et leurs parents ou substituts décisionnels.

Dans le document déposé devant l'INESSS, l'AMQ a fait valoir le potentiel d'amélioration de la qualité des soins aux patients. Quelle que soit la nature des lignes directrices, les niveaux d'intervention seront toujours fonction du jugement clinique des médecins concernés ainsi que de la volonté librement exprimée du patient. Cependant, il n'est ni normal, ni souhaitable qu'il y ait absence de lignes directrices ou que celles-ci soient à ce point diversifiées qu'elles donnent lieu à des interventions très variables d'une région à l'autre, ou d'un établissement à l'autre et ce, en présence de tableaux cliniques identiques.

Impact bénéfique

Pour l'AMQ, l'établissement de lignes directrices facilitera la tâche des médecins et des autres professionnels oeuvrant auprès des clientèles décrites et aura un impact bénéfique sur la qualité des relations interpersonnelles avec les patients ou leur famille. L'évaluation facilitera aussi l'exercice du consentement éclairé chez le patient.

Il nous apparaît clair que l'établissement de lignes directrices aura un impact sur le terrain, là où les services sont dispensés et touchera les médecins, les autres professionnels de la santé et les patients. Le processus de prise de décision se fera en fonction de critères objectifs clairs et compris de tous.

Le plan stratégique de l'INESSS devrait être rendu public au printemps 2012.

C'est avec beaucoup d'intérêt que l'AMQ s'intéressera aux travaux de ce nouvel organisme.

Ruth Vander Stelt, M.D., présidente

Les 20 et 21 avril 2012

Inscrivez dès aujourd'hui
ces dates à votre agenda!

AMQ

CONGRÈS ANNUEL

Surveillez la sortie du
programme de l'événement
au www.amq.ca.